L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 20 MAI 1888. 61ème Année

FEUILLETON.

No. 19. Commencé le 4 mars.

LA Neuvaine de Colette

PAR ***.

DERNIERE PARTIE.

—Suite.—

Quand je les rouvris, il était près de la porte, et Benotte le suivit avec son sac. Il descendit tout l'escalier assez vite et très adroitement, monta en voiture sans prononcer un mot, et seulement, quand le cheval s'ébranla, il pencha la tête, se découvrit et très gravement il me dit :

—Adieu, mademoiselle !

Il me sembla qu'on scellait une pierre sur mon cœur, comme on avait enfermé dans un cercueil les religieuses que j'avais vues prendre le voile au couvent, et je me ressouvins de la *combe* où un jour d'hiver j'avais failli m'endormir pour toujours. Que n'y étais-je restée !....

Tant que la voiture fut en vue, je demeurai sur le seuil de la porte ; puis, quand elle eut disparu :

—Viens-tu te chauffer ? dit Benotte, qui me regardait.

—Oui, lui répondis-je, j'y vais.

Et je me sauvai jusqu'au fond du parc, près de ce sapin où j'avais gravé un nom quelques jours avant.

La sève toute jeune qui montait s'échappait par les coupures, et chacune des lettres de ce nom pleurait. J'appuyai ma tête contre l'écorce froide : à droite et à gauche, tous les fourrés, encore blancs par places, étaient fermés ; j'étais seule ! Je me serrai contre ces amies, qui s'associaient ainsi à ma douleur, et silencieusement je fis comme elles.

Pierre à Jacques.

Je t'écris donc de l'auberge du village, et j'y suis depuis deux jours.

Te diré que cela vaut mon nid d'Erlange, et que j'ai un lit à colonnes et une cheminée Louis XIII, non. Mes poutrelles sont sur champ de fumée et mes murs blanchis à la chaux, si bien que tous mes habits s'en ressentent, et que mes manches sont comme celles d'un bon farinier bien actionné à sa tâche quand il sort de son moulin.

Mais quoi ! un voyageur doit s'attendre à cela, et on n'a pas à toute étape une hôtellerie seigneuriale.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que mon genou fonctionne très proprement. Je me sers de mes béquilles avec la dextérité d'un invalide de profession, et je sortirais plus souvent si une queue de gamin ne me faisait pas escorte dès que je met le nez dehors.

Heureux pays que ce village, où un éclopé peut être un sujet de telle curiosité et où on s'attroupe pour voir passer béquilles ! L'espèce est rare, il paraît.

Pour me distraire, je crayonne au hasard. Un bout de clocher par-ci, un nuage par-là, et un mouton qui paît sur le nuage. C'est de la haute fantaisie, mais mes cartons ne sont pas pour l'exposition, et je ne lui offrirai même pas ce qui lui plairait mieux peut-être, c'est-à-dire le portrait de Mlle d'Erlange, une tête quart de nature qui n'est ma foi pas mal du tout ! T'ai-je dit que je lui avais demandé de poser, décidément, et qu'elle avait bien voulu reprendre pour la circonstance sa robe de grand'mère de ma première soirée chez elle ?..

Mais non, évidemment, puisque tu en étais resté à trois jours de mon départ.

Eh bien ! le matin du lundi où je devais quitter Erlange, je me suis souvenu de mon intention d'essayer de saisir cette tête fantaisiste, et j'ai réussi au-delà de tout ce que j'espérais. Très vivement menée, cette aquarelle n'est qu'une demi-ébauche ; mais je crois qu'elle perdrait en grâce tout ce qu'elle gagnerait en fini, et je la laisse telle que. On esquisse un sourire, on ne le fixe pas par A X B, surtout un sourire comme celui-là, et tout bien vu, en tenant compte du coloris, de la ressemblance, et modestie à part : c'est un petit chef-d'œuvre !

Tu le verras, il vaut la peine d'un voyage, et je te le conduirai pour en avoir ton sentiment.

Moitié riant, moitié sérieusement, Mlle d'Erlange a voulu rendre la politesse, et elle a fait le plus affreux petit gâchis que tu puisses rêver, ce qui me laisse à croire qu'elle n'a jamais dû aimer beaucoup le dessin puisqu'elle pratique de cette façon.

Et c'est ainsi que se sont passées nos dernières heures, causant et riant comme si les ferrailles de la carriole qui m'attendait n'avaient pas sonné dans la cour.

Sur un bûcher "solennel et expiatoire," nous avons brûlé ensemble les éclisses qui m'emprisonnaient depuis tant de jours, et les adieux ont commencé.

Sans contredit, la plus émue de nous trois était Benotte, que j'ai embrassée carrément sur les deux joues, et qui y aurait bien été, je crois, de sa petite larme. Mais que veux-tu faire au milieu d'individus de notre trempe ! Notre sang-froid l'a glacée.

Ensuite j'ai pris congé de Mlle Colette par un petit compliment très courtois, très gentil, qu'elle a accueilli pourtant sans y répondre un mot, puis elle m'a tendu la main, et fouette cocher !

Regrettes-tu maintenant la déclaration que tu me conseillais pour le mot de la fin, et vois-tu le ridicule de cette situation : un homme parlant d'amour, s'échauffant, suppliant, mettant son âme à nu pour obtenir à l'heure des adieux un mot ou un regard, et accueilli par les éclats de rire d'une tête folle et d'un cœur sec ! Car elle aurait ri, je le gage !

En vérité, jamais je ne fus plus satisfait d'avoir passé le temps et le goût de semblables protestation, et de sentir mon cœur bien calme, bien paisible, comme un honnête guerrier retiré de la gloire et qui a pris ses invalides. Cela me fait dormir sans rêver, même sur la balle d'avoine, et c'est quelque chose qu'un bon somme assuré !

Mes adieux à Mlle d'Epine seront faits par procuration. C'est le docteur qui se dévoue, et quant à Un, je ne t'en parle pas, n'a-t-on pas dit depuis longtemps que "ce qu'il y a de mieux dans l'homme, c'est le chien !"

Sur ce, je te quitte, c'est l'heure où les troupeaux circulent dans le village pendant qu'on fait leur écurie ; c'est ma distraction de les voir passer, et j'y cueille des croquis superbes....

Pierre à Jacques.

Tu ne me crois pas, n'est-ce pas, Jacques ? Tu as vu ce qu'il en était, et tu sais que depuis un mois je mens à toi, à ma tête, à mon cœur, à tout enfin, même à cet amour qui me possède tout entier et que je cache cependant comme si ce bonheur sans second d'aimer avec folie était une chose honteuse.

Oui, je l'aime ! oui, je l'adore ! Et cette bravade que tu as reçue ce matin est la dernière. Es-tu content ?

Ma lettre n'était pas partie tout à l'heure que j'ai rappelé l'enfant qui l'emportait ; je voulais l'arrêter, la reprendre, mon orgueil était à terre, et si bien fondu que j'en cherchais la trace, et que je me demandais quel était ce sentiment imbécile qui me défendait d'avouer que j'aimais depuis des semaines, parce qu'auparavant j'avais voué une haine au genre humain tout entier, que j'avais fermé mon cœur en écrivant dessus : *De profundis !* et que cette défaite soudaine causée par une enfant révoltait ma fierté !

Toujours la guirlande de fleurs des contes de fées sur laquelle se brise l'épée la mieux aiguisée ! Cette fois, c'est un sourire de dix-huit ans qui a eu raison de tous mes dégoûts et de toutes mes défiances.

Et moi qui, comme un fou, au lieu de m'en réjouir, voulais continuer à douter, parce que ce piédestal du dédain et du scepticisme flattait ma vanité et me grandissait !.....

—Je te révolte !.... Mais, tu vois bien, Jacques, que je suis prêt à toutes les expiations, et que, si j'ai le cœur dans les cieux, j'ai le front à terre.... Que veux-tu de plus ?

Oui, je crois à la jeunesse qui revient, car j'ai mes vingt ans ce soir, et que mes illusions sont là aussi. Je crois à tout, même au bien ! mais je crois surtout à l'amour, et il ne faut pas t'en plaindre, car il contient tout, sagesse et folie.

De bonne foi, mon ami, est-ce que tu t'imagines [illegible] sous le dessin des [illegible] de nuages et des paysannes en jupon ? La vérité est que j'ai déchiré tout à l'heure la vingtième lettre que je lui ai écrite depuis avant-hier, que je recommencerai bientôt, et que, si je n'arrive pas à lui dire les folies où mon cœur m'entraîne, dans la langue où je veux lui parler, je monterai ce soir à Erlange, je m'agenouillerai devant elle dans la grande chambre où je l'ai connue, et je lui dirai que je l'adore.

Tu parles de mes béquilles !.... Mes béquilles, Jacques, mais j'en ai fait un grand feu de joie, un feu où j'ai jeté tous mes doutes et tous mes jours passés pour ne plus me souvenir que d'aujourd'hui et de demain ; et pour franchir cette montagne, crois-tu que je n'aie pas assez des ailes de l'amour ?....

Que je voudrais te la faire connaître ! Te l'ai-je bien décrite dans ma morosité, et as-tu compris que ces folies et ces enfantillages dont je me plaignais sont peut-être ce que j'aime le mieux en elle ? Il ne fallait rien moins que cette originalité et cette fraîcheur pour réveiller ma jeunesse et ma vie engourdies, comme ces parfums nouveaux qui ne ressemblent à nul autre, et qui arrivent jusqu'aux sens les plus émoussés.

C'est une fleur sauvage et charmante qui a poussé là entre terre et ciel pour moi, et pour moi seul, qui n'a aimé encore que des étoiles et des rêveries, que la brise de la montagne seule a effleurée, et qui réunit en elle toutes les grâces de la femme avec toute la verdeur de la nature même.

Avec sa main dans une de mes mains et la tienne dans l'autre, le monde est rempli pour moi, et mon bonheur est si grand qu'il n'y a qu'une chose que je puisse lui comparer, c'est l'infini !....

....

Pense à moi ce soir, Jacques ; je monte là-haut, je ne puis plus demeurer ici, j'ai soif de l'air d'Erlange ! S'il me faut écrire au lieu de parler, eh bien ! je trouverai dans ces ruines quelque coin où m'abriter, et pour tracer des paroles d'amour, faut-il plus que ce clair de lune ?....

Je t'envoie son portrait, je veux que tu la voies : demain, l'original sera à moi, ou tu pourras alors garder ceci à jamais, car ce serait mon legs suprême...

30 avril.

"Mon Dieu, mon bonheur est trop grand, trop soudain et il m'écrase. Aidez-moi à savoir le porter !" Voilà mon cri du premier instant, et cependant une demi-heure plus tard, je ne savais plus si j'avais pleuré ; et ma joie était si bien entrée en moi que je ne me souvenais plus qu'elle n'eût pas été toujours !

Hier, je crois qu'il était dix heures du soir à peu près, j'étais assise toute seule dans la chambre de M. de Civreuse ;—je l'appelle encore ainsi,—et sans rien faire, les mains sur mes genoux, je songeais.

Benotte était partie depuis longtemps ; il n'y avait pas un souffle autour de moi, et je me sentais si seule que le bruit de mes propres mouvements me faisait tressaillir de frayeur.

Tout à coup, au dehors, sur le chemin du village, les pierres se mirent à rouler, et j'entendis distinctement un pas d'homme.

Mon cœur commença à battre si fort que je comptais ses coups. "Quelque paysan attardé, me dis-je. Un colporteur qui rentre." Mais quand il fut sous ma fenêtre, l'homme s'arrêta, et mon émotion devint telle que le bois de mon fauteuil que je serrais involontairement se marqua dans la paume de mes mains. "C'est lui !" me dis-je.

Lui ! qui ? M. de Civreuse, parti l'avant-veille sur ses béquilles ! C'était impossible. Et pourtant, au bout d'une seconde, une voix contenue, mais vibrante, et que je connaissais bien, monta jusqu'à moi, et j'entendis qu'on me disait :

—N'ayez pas peur !

Quand il se fût agi de ma vie, je n'aurais pu ni parler ni remuer ; je demeurai une seconde en suspens ; puis une pierre, grosse comme une noix, lancée avec une adresse extrême, traversa un des petits carreaux de la fenêtre et vint rouler jusqu'à mes pieds.

Tout autour était plié un papier, et, revenue de mon saisissement, je le pris.

L'écriture de M. de Civreuse le couvrait des deux côtés, et voici ce que je lus :

"Colette, pardonnez-moi la folie de ce billet, et pardonnez-moi surtout la folie de cette façon dont je vous l'envoie ; mais, entre nous, est-ce que rien peut ressembler à ce qui est ailleurs ?

"Puis c'est un château enchanté qu'Erlange à cette heure du soir ; tout est clos, et il n'y a nulle issue où j'oserais frapper.

"Benotte dort, je le devine, et il ne brille ici qu'une seule lampe que je connais bien, car c'est vers ce point, dont mon cœur fait une étoile, que je marche depuis deux heures.

"Placé plus loin et plus haut, j'y serais monté de même cette nuit, sans pouvoir attendre le jour, parce que ce mot que je viens vous dire, je l'ai dans le cœur et sur les lèvres depuis longtemps déjà, parce que voilà six semaines que je le répète tout bas soir et matin, et qu'après vous avoir tant murmuré que je vous adorais sans que vous m'entendiez jamais, je veux maintenant vous le dire assez haut pour que mes paroles arrivent non pas seulement à vos oreilles, mais jusqu'au plus profond de vous-même.

"Je vous aime.... Mais je ne veux pas vous dire à présent comment je vous aime ; je veux voir votre sourire et vos yeux pendant que je vous parlerai et je ne veux plus perdre une seule minute de votre grâce. Je sais ce qu'il en coûte pour passer deux jours loin d'elle !

"Maintenant ne me dites pas que vous ne voulez pas de mon amour, et que vous refusez toute cette vie et toute cette ardeur que je mets à vos pieds.... N'avez-vous donc jamais pensé, ma pauvre enfant, comme il serait facile pour un homme résolu de venir par une nuit comme celle-ci dans cette solitude, de vous prendre et de vous emporter si loin que nul ne retrouverait jamais votre trace ?....

"Puis, je crois fermement qu'il y a des choses qui sont écrites dans le ciel de toute éternité. Elles sont rares, mais elles sont parfaites, car c'est le bon Dieu lui-même qui les a signées, et notre mariage est de ce nombre.

"Colette, dans ce chemin où vous m'avez jeté à genoux un jour sans le vouloir, j'attends votre réponse comme vous m'avez trouvé là ce matin d'hier.

"Pardonnez-moi cette vitre que je vais briser ; c'est la fenêtre sacrifiée, je crois, et je la choisis à dessein parce que j'ai la superstition de ce chemin par où m'est venu le bonheur....

"Quand nous partirons tous les deux, si j'ai cette joie de vous emmener, j'emporterai avec vous cette petite statuette que vous savez, et à laquelle j'ai voué une reconnaissance passionnée, car sans elle, Colette, je passais !..."

A mesure que je lisais, une joie ardente m'avait empli le cœur, et je ne pouvais croire à la réalité de ce bonheur. Etait-ce possible ? Etait-ce bien lui ? était-ce bien moi ? Quoi, il m'aimait ! il m'aimait depuis longtemps, mon rêve était accompli, et toute cette souffrance devenait un mauvais songe ?

En même temps, la surprise de ce long silence me venait. Pourquoi parler si tard ? Et quelle raison avait-il eue de me laisser pleurer ainsi ?

Puis, avec cette émotion heureuse, le vieil être revivait en moi, et toutes les folies de malice que mes larmes avaient noyées depuis deux jours secouaient leurs ailes et s'envolaient à la fois.

Elles avaient compati quand je pleurais, elles s'étaient écartées discrètement : mais cette heure de joie était à elles, elles la réclamaient, et les idées les plus folles se croisaient, chacune lançant la sienne !

"Dis oui tout de suite !" me conseillait pitoyablement mon cœur. "Jamais ! criaient les autres ; n'oublie pas nos projets, Colette ; il faut qu'il peine, n'ouvre pas tes mains si vite !"

De sorte que je ne savais plus auquel entendre, et que je riais les larmes aux yeux, comme ces jours de ciel incertain où la pluie tombe ensoleillée.... Beau temps ou orage, on ne sait pas.

Cependant, je marchai jusqu'à la fenêtre et je l'ouvris. Au bruit de l'espagnolette, une silhouette perdue dans la nuit fit un brusque mouvement. Je la voyais mal parce que j'étais, moi, placée en pleine lumière et elle dans l'ombre. Je devinai pourtant qu'elle allait parler ; je me penchai, et l'étrangeté de cette explication à distance me frappa soudain si vivement que ma gaîté l'emporta :

—Monsieur de Civreuse, criai-je, êtes-vous à genoux ?

—Colette, dit-il seulement, répondez-moi, je vous en conjure !....

Je n'avais pas compté sur cet accent. Comme il le souhaitait, il entra jusqu'au fond de mon être, et troublée, hors de moi, ne trouvant plus un mot, je me mis à répéter machinalement la phrase que j'avais en tête au même instant.

—C'est que j'avais juré de vous y laisser bien longtemps, parce que...

—Parce que ? répéta-t-il anxieusement....

—Parce qu'il y a tant de jours que j'attends !....

Mais il n'entendit pas ; j'avais parlé trop bas, et surtout ma voix tremblait trop.

Il patienta une seconde encore, puis m'appela de ce même ton qui m'impressionnait si fort.

J'étais incapable de répondre, et je me sauvai en criant :

—Attendez !

A mon cahier, il restait encore deux feuilles blanches, celle-ci et une autre : je l'arrachai, et à la hâte, sans réfléchir, j'écrivis ceci :

"Ne m'enlevez pas, monsieur de Civreuse, cela attire, je crois, de vilaines affaires avec les tribunaux, et d'ailleurs il n'y a nulle retraite où on me ferait rester si je ne le voulais pas !

"Ce que vous aurez encore de plus sûr comme verrou, je vais vous le dire, c'est qu'où vous m'emmènerez mon cœur sera !

"Soyez sûr que je n'aurai garde d'oublier mon saint-Joseph ; il a fait pour moi plus encore que vous ne pensez, et il y a certaine vieille femme aussi envers qui je vous dirai mes obligations, puisque vous aimez à être reconnaissant.

"C'est une histoire que je vous conterai un soir de clair de lune comme celui-ci, d'abord parce que j'aime cette lueur, puis parce que, si le bonheur vous est venu un matin d'hiver, moi, c'est un soir de printemps qu'il vient de m'arriver !"

Pierre à Jacques.

Jacques, nous sommes fiancés, donne-moi ta main ; en me suivant, tu entreras en Paradis.

Le curé de Fond-le-Vieux consent à monter nous marier ici ; les ouvriers sont dans la chapelle et la restaurent en toute hâte : elle sera prête dans trois semaines, et nous aurons les fleurs de juin pour l'embaumer.

Comment j'ai arraché son consentement à Mlle d'Epine, je n'en sais plus rien, et je ne suis pas certain de ne pas avoir employé la violence ; aussi se vengé-t-elle, et, sous prétexte de convenances, ne nous quitte-t-elle plus !

Camarades et étrangers, nous étions libres ; fiancés et tout près d'être époux, on nous surveille, et cette femme est mon supplice !

J'ai songé d'abord à me casser une seconde jambe, et maintenant j'apprends à Colette à parler latin.... Il ne faut pas un bien grand répertoire, d'ailleurs, car le mot que nous répétons est toujours le même !

Le soir de notre mariage, fidèle à un de mes plans, je l'emporterai, sinon jusqu'aux Indes, du moins plus haut encore qu'Erlange. Il passe parfois des chevriers ici, et je ne veux nul regard dans mon éden !

A l'automne, je crois que tout sera prêt. Nous relevons nos ruines, et il faudra que tu choisisses ton appartement ces jours-ci dans les tours croulantes ou ailleurs ; tout est à toi.

Il n'y a qu'un endroit où il ne faut rien changer ; tu devines lequel, et tu y veilleras, ami, si tu viens me remplacer parfois pendant mon absence : c'est la grande chambre boisée de chêne où Benotte et mon docteur m'ont apporté un jour sans connaissance.

FIN.

—Des étudiants parisiens, malmenés par les sergents de ville lors des dernières manifestations, viennent exposer leurs doléances à un personnage considérable dans l'Etat.

—Il fallait, leur dit celui-ci, commencer par vous plaindre au préfet de police.

—Ils nous a envoyés au diable.

—Alors, qu'avez-vous fait ?

—Monsieur le ministre, nous sommes venus vous trouver.

Une enseigne à Versailles :

"Madame Z....
Blanchit tous les jours."

Il y a dix ans que cette enseigne est là. Mme Z... doit être bien pâle !

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front,
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 19, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Bienville et Vieille Levée.
132 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard,
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynes et Dauphine.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 19 mai 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,292,370 00	$279,737 00
Même temps la semaine dernière	1,171,657 00	178,666 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	74¾	
Pièces de 5 francs	80@	
Pièces de 20 francs	$3,80@	3,90
Souverains	4,80@	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50@	....
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....@	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4,60@	4,75
Or de la Californie	7@8 0/0 esc	
Or américain, poids léger	95@	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.

Papier exceptionnel de A1	7 —@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	5@6
Papier hypothécaire	7@8

New York—Taux de l'argent — à 1 pour cent. Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3, consols 99 1/16 à 99⅛ ; argent en lingots 41⅝ ; U. S. 4's 129¾. Paris—Rentes, $2.72½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 95 5/16
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear .... 485¼@486
Traites de banques 488
soixante jours.
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce 5,20⅝
Traites de banques 5,16⅞
Soixante jours
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 75c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
21 actions du Waterworks Co. 62
12 actions du Canal Bank 147¼
$5,000 Louisiana 4's 91⅝

Appel de 2 P. M.
20 actions du Louisiana Ice Man'g Co.. 10
$3,000 City 5's 100

Après l'appel de 2 p. m.
$2,000 Louisiana 4's 91⅛
3,000 ......do 91⅛
5,000 ......do .... [8 June] 91⅝
2,000 ......do 91⅛

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9	10
Canal & Banking Co	100	147	150
Citizens	100	42	45
Germania National	100	169¼	....
Germania Savings	100	158	....
Hibernia National	100	152	158⅛
Louisiana National	100	148	....
Metro. Loan & Savings	100	118⅞	122
Mutual National	100	....	....
N O National	100	525	....
People's	50	64	66
State National	100	....	110
Union National	100	110¼	112
Whitney National	100	165	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	32¾	33¼
Factors and Traders Ins	100	54⅛	60
Firemen's	50	....	55
Germania Ins Co	100	112	....
Hibernia Ins	100	65¾	67
Home Ins	100	74¼	80
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	49	52
Mechanics' and Traders	100	111	114¼
N Orleans Ins As	20	14¾	15
N Orleans Ins Co	50	15⅞	15⅞
Sun Mutual Insurance	100	120	....
Southern Ins Co	100	83	85
Teutonia	100	119	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	80	83
Crescent City	100	60⅛	....
Canal and Claiborne	100	....	....
New Orleans City	100	102¼	103
Orleans	50	56	62
St-Charles Street	50	....	....
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	....	....
O C Slaughterhouse	50	33⅞	34½
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	....
Consumers' Ice Co	100	....	106
Louisiana Ice Man Co	50	9¾	10½
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	92	92¾
N O Waterworks Co	100	61¾	63
Planters Crescent Oil Co	100	....	....
Sugar Shed Co	60	35	42
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		91¾	91⅝
Three (Baby bonds)		52	53½
Bons de ville.			
Premiums		132⅞	133¾
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		111	....
Crossman		....	....
Consolidated Extended		111	113
Crossman		111⅝	112¾
Extended 6's		109	....
Railroad		....	....
Waterworks		....	....
Park		....	....
City 6 0/0 certificates		103⅛	104⅛
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		103⅞	104⅛
City 5's		99⅝	100⅛
City 7's old		114	116⅛
new		117	119
gold		137⅛	145
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		....	....
U S 4's 0/0		127	....
Canal & C alb. St RR mort		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co mort		....	....
Crescent City 1st		....	....
new		103¼	109
N O City RR Co mort		118⅛	....
St Charles St RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		114	....
La Ice Mfg Co mort		104	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		....	80
State Warrants Ordin. 1885		....	....
do do de 1886		46	56
do do de 1887		52⅛	....
do do de 1888		....	....
Police Cts		....	....
School Cts		....	....
City Scrip, old		....	....
new		....	....
Jan. In. Cts. on State Consols		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)		....	....
Unpaid State Coupons prior to No 12		....	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2700 balles, comprenant 1400 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, ... balles

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7⅛	7⅛	7 5/16
Ordinary	7¾	7¾	7 13/16
Good Ordinary	8⅛	8⅛	8 9/16
Low Middling	9	9	9 1/16
Middling	9½	9½	9½
Good middling	9 15/16	9 15/16	9 15/16
Middling Fair	10 5/16	10 5/16	10 5/16
Fair	11 1/16	11 1/16	11 1/16

FUTURS.

Très inactifs.

Mai 9,37 à 9,39 ; juin 9,40 à 9,42 ; juillet 9,45 à 9,47 ; août 9,45 à 9,46 ; septembre 9,13 à 9,15 ; octobre 8,94 à 8,95 ; novembre 8,89 à 8,91 ; décembre 8,91 à 8,92 ; janvier 8,99 à 9,01 ; février 9,08 à 9,10 ; mars 9,18 à 9,20.

Les ventes comprennent 5,500 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9½ ; à Galveston 9 7/16 ; à Mobile à 9⅜ ; à Savannah 9 9/16 ; à Charleston 9 11/16 ; à Wilmington à 9⅜ ; à Norfolk à 9⅜ ; à Baltimore 10 ; à New York à 10 ; à Boston à 10⅛ ; à Philadelphie 10⅛ ; à Memphis 9 9/16 ; à Augusta 9⅝.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Stable.

Cotes : Middling Uplands 10 ; Middling Gulf 10⅛.

FUTURS.

A peine stables.

Mai 9.88 à 9.89 ; juin 9.91 à 9.92 ; juillet 10.01 à 10.02 ; août 10.10 à 10.11 ; septembre 9.70 à 9.71 ; octobre 9.45 à 9.46 ; novembre 9.36 à 9.37 ; décembre 9.37 à 9.38 ; janvier 9.46 à 9.47 ; février 9.54 à 9.55 ; mars 9.61 à 9.62.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,708,751 balles ; même temps l'année dernière, 1,709,635 balles ; à tous les ports des Etats-Unis, 5,310,735 balles ; même temps l'année dernière, 5,154,269 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,386,800 balles ; même temps l'année dernière, 1,397,201 balles ; de tous les ports des Etats-Unis, 4,179,598 balles ; même temps l'année dernière, 4,183,815 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 138,407 balles ; même temps l'année dernière, 116,066 balles ; dans tous les ports des Etats-Unis, 498,807 balles ; même temps, l'année dernière, 370,090 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE

Jeudi.

Stable.

Cotes — 5⅜d pour le Middling Uplands et 5 7/16d pour le Middling Orléans.

FUTURS

4 p. m.— Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes— 65 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 65 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Ventes 62 barils et 14 boucauts de sucre et 307 barils de mélasse.

OPEN KETTLE— Fort.

Choice	—@—	
Strictly prime	5⅜@	—
Prime	5¼@	—
Fully fair	5⅛@	—
Good fair	5⅛@	—
Fair	4⅞@	—
Good commun	4⅝@	—
Common	4⅜@	—
Inferior	Nominal	

CENTRIFUGAL— Stable.

Plantation granulated	—@—	
Off granulated	—@—	
Choice white	—@	6⅞
Off whites	6⅛@	6¼
Gray off white	6 @	—
Fancy yellow clarified	—@—	
Choice yellow clarified	5 15/16@6	
Prime yellow	5⅞@	
Off yellow	—@	5⅜
Seconds	4⅜@	5⅛

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	—@—	
Choice	33	@35
Strict prime	29	@31
Good prime	25	@26
Prime	21	@23
Good fair	19	@20
Fair	19	@20
Good Common	14	@17
Common	14	@17
Inferior	Nominal	

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—@—	
Choice	—@—	
Strictly prime	20	@21
Good prime	—	@18
Prime	—	@18
Good fair	16	@17
Fair	16	@17
Good common	11	@15
Common	11	@15
Inferior	11	@15

SIROP—— à —.

FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ÉCALÉ—Stable.

Prime	Nominal
Good	4¾@4⅞
Fair	4⅛@4¾
Ordinary	4⅛@4⅛
Common	3⅞@4
No 2	2⅛@2⅞

RIZ BRUT—Calme.
$2 50 à 4 00 le sac.
RIZ POLI—Par ton, $13 00 à 14 00.
SON—Par ton, $11 00 à 12 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse : FARINE—Forte.

Patents $5 00 à 5 10 ; extra fancy $4 70 à 4 75 ; Fancy à $4 40 le baril ; choix $4 00 à —.

FARINE DE MAIS—$3 15.

HORS DE LA BOURSE

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patente $5 25 à 5 35 le baril ; extra fancy 4 85 à $4 90 ; fancy $4 50 à 4 65 ; choix $4 25 ; Minnesota flour bakers $4 75 à 4 85 ; patente $5 25 à 5 40.

FARINE DE MAIS—$3 00.
CREAM MEAL—Choice $3 60.
GRITS—Choice $3 75 à 3 85.
HOMINY—$3 75 [illegible].
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 35 ; fin $6 15 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 67 pour le blanc ; 67 à 68 pour le mêlé et — à 68 pour le jaune.

AVOINE—De l'Ouest — à 45 ; du Texas — à —.

SON—$1 05 à 1 07½.

FOIN—Prime $20 50 à 21 00 ; Choice $22 00 à 23 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants : maïs 2 à 4c de plus par boisseau ; avoine 2 à 4c de plus par boisseau ; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.

MESS PORK—$15 25 à 15 50.

VIANDES SALEES SECHES.— Epaules 6 50 à 6 60 ; short clear sides 8¼ à 8⅜ ; short rib sides 8⅛ à — ; long clear 8⅛ à 8⅛.

BACON—Epaules 7⅛ à 7⅛ ; short rib sides 8⅞ à 9 ; long clear sides 8⅞ à 8⅞ ; short clear sides 9 à 9⅛.

GRAISSE—En tierçons, refined, 8 à 8⅛.

JAMBON—11⅛ à 12⅛.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros ; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $14 00 à 14 50 ; pig pork $8 00 le demi-baril ; $14 50 le baril extra prime and rump pork à $14 00. Plain et canvassed shoulders 8 à 8⅛. Boston cut shoulders fancy, small, 9⅛ à 9⅜ ; pic-nic 8 à 8⅛ ; breakfast bacon 10⅛ à 11 ; choice to fancy s.c. hams 11⅛ à 12⅛.

BŒUF — Jobbing — Extra plate beef $10 25 à 10 50 ; plate beef $9 50 en baril ; extra plat $5 50 en demi-baril ; extra mess à — ; extra mess beef $8 00 à $8 25 le baril. New York Fulton Market à $6 00 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE— Prime 17½ ; good 17⅛ ; fair 16⅝ ; ordinary 15½ ; common 13⅛ la livre.

THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre ; choice to fine 40 à 80c ; fair to medium 24 à 35 ; imperial extra choice 80c à $1 00 ; fine to choice 30 à 60c ; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowder, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 26 à 28 ; extra firsts 22 à 24 ; firsts à 20, seconds — à — ; Western Dairy—Extra 21 à 23 c ; extra firsts 19 à 20 ; first — à — ; common 16 à — ; Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 13 ; Western Cheddars full cream 10¾ à 11 ; Western twins, full cream, fancy, à 11 ; Ohio flats, fancy full cream, à 12, Ohio flats, best cream choice à 7 ; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c ; City Fine 85c ; City Crushed 75c ; Rock Salt ⅛c la livre ; pocket Salt 1⅛ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weig te 8⅛ à 9⅛c la livre.

AMIDON—2⅛ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.

DU PAYS — Fraises 3 à 6 cts la pinte ; Pommes — à — ; pacanes de la Louisiane 14 à 15c, selon la grosseur ; du Texas 7 à 10 ; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre ; de la Virginie 7c ; pommes sèches, fancy new crop, à 6¾c ; sliced 7 ; evaporated 12 à 13 ; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte ; framboises 20c la pinte.

ETRANGERS—Oranges impériales $4 00 à 4 50 la boîte, oranges de Palerme $3 75 à 4 25 ; oranges de Messine $3 25 à 4 25 ; Citrons de Messine $3 00 à 3 50 ; Citrons de Palerme $3 00 à 3 50 ; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25 ; par demi boîte —, par quart de boîte —. Ananas $2 00 à $2 50 la douzaine ; Bananes 75c à $1 00 le régime. Figues fancy $1 50 à 2 50 le régime ; Dates 5⅛c la livre ; Dates persanes 7 c la livre en boîte ; Fard dates 9c. Currents 7 à 8c la livre ; Figues sèches layers 15 à 16c la livre ; Pruneaux 7c la liv. ; Citrons 22½c la liv. ; Amandes Tarragona 17c la livre ; Noix du Brésil 9c la livre ; Filberts 10c ; Noix de Naples 16c ; Noix de coco $37 50 le 1000 4½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00 ; tourteaux $20 00 à 20 25 per long ton shipside ; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $19 00 à 19 25 per short ton. Huile de coton crue 30 à 31 le gallon ; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—New Louisiana $2 75 ; de l'Ouest $2 75 par baril.

PATATES DOUCES—60 à 75c.

OIGNONS— Nouveaux de la Louisiane $1 75 à 2 00 le baril.

AIL—15 à 50c. per string.

CHOUX—$3 00 à 3 25 par crate.

CHOUCROUTE—Nominale.

HARICOTS—Choice Northern 4⅛ à 4¾. Red kidney choice — à — ; New-York red kidneys à 4⅛ ; western white kidney 4 à 4¼c, pois verts 2½.

COW PEAS — Clays à $1 30 ; mixed à 1 20 ; red — à — ; whippoorwill —.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine ; poulets $2 50 à 3 00 ; canards $2 50 à 3 00 ; oies $4 00 à 4 50 ; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75 ; poulets $2 00 à 2 50 ; canards $2 00 à 2 50 ; oies $3 50 à 4 00 ; dindes $9 00 à 12 00.

ŒUFS — Ceux de l'Ouest à 9 c ; ceux de la Louisiane 10 à —.

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville ; 5 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 2 à 12c la livre ; Louisiane clear 18 ; clear lake 20 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 5c ; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c ; kips, 18 à 30 livres, 5c ; peaux de veau 35c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted à 4 ; dry flint à 7⅛ ; dry salted — à 6c la livre ; damaged green hides 2c off ; damaged dry ⅓ off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00 ; castor $1 00 à 3 50 pièce ; loutre 15 à 25c. pièce ; raccoons 30 à 35c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre ; mouton 10 à 50c pièce ; chèvre 10 à 30c.

MOUSSE — Mêlée 1⅛ la livre ; grise 1c ; noire 2⅛c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre ; commun 10 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce ; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 4 à 6 ; Leaf 7 à 15c ; Cutting and Burley sorts 8 à 13 ; Leaf 12 à 15.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05 ; fine medium 53 à 63c ; Bright quarters and pounds 11-inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c ; fancy natural leaf 50 à 80c ; fine cut chewing 30 à 67c ; granulated smoking 23 à 70.

NAVAL STORES

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —— ; goudron $3 25 à —— le baril ; $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E et F $1 00, G $1 05 ; H $1 10 ; I 1 20 ; K $1 40 ; M $1 50 ; N $1 70 ; W G, —— ; W W ——. Essence de térébenthine 33¾ ; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots — Bagging, 1¾ livre 6⅞c la yarde ; 2 livres 7⅞ à 7⅝ ; 2¼ livres, 8⅜ à 8⅞c ; balling twine 10c la livre.

COTTON TIES—$1 02½ le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril ; $5 00 le boucaut ; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton ; bateaux 40c ; steamers $3 30 la tonne, en gros 30c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c ; Cerena pour familles 50c. ; Cahaba 55c. le baril pour familles ; Montevallo 60c. le baril pour familles ; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 37@	2 45
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	2 75
Pomme	2 25@	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	....@	4 50
1878	....@	5 50
1875	....@	5 75
1870	....@	6 50
1865	....@	7 40
1850	....@	9 00
1848	....@	12 00
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	....@	5 50
1870	....@	7 00
1864	....@	9 00
1848	....@	10 25
Bisquet, Dubouche & Co, Cognac 1878	....@	4 50
1870	....@	5 50
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 15@	1 18
Ouest	1 20@	1 22
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 00
par gallon	....@	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	38@	45
Zienfandel No 1, le gallon	48@	75
Clarets importés — Ordinaire par baril	58 00@	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00@	75 00
Clarets fins, le baril	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par cask	125 00@	....
Blanquefor, par cask	105 00@	....
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
VINS BLANCS—California, le baril	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	....@	6 00
Sauternes, la caisse	....@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	2 50@	6 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	6 00
Sherry, la caisse	6 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par douz	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	24 75
Extra Dry	....@	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	....@	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	26 00
D. B. Pol & Co's qts	....@	23 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....@	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts. Pints $2 de plus par caisse.	....@	29 50

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$6 50	@ 7 5
Double bit	....	@15 0
AXLE GREASE—Fraser's kegs.	4⅛	@
Boxes, gross	10 00	@10 5
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00	@22 0
BRASS—Sheet par livre	....	@ 3
COTTON SCRAPERS	2 40	@ 3 0
CHAINS—Trace	30	@ 7
Ox	5	@ 1
COPPER—Roofing par livre	....	@
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....	@ 25
HOES—H. B. No 0 to 6	2 50	@ 5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	@ 6 00
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00	@ 6 00
ROTARY HOES—Mallory's	....	@
Avery's	125 00	@
Stubble diggers	....	@
HOLLOW WARE—Skillets	....	@
Anvils	....	@ 10⅛
IRON—Flat, 1⅛ to 4 inches by ¾ to 1	2½	@ 3
Round, 1 to 1½ inches	2⅛	@ 3
Painted	2⅛	@ 3
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65	@ 3 00
Heavy, 3⅛ to 6x⅛ inches	2 45	@ 3 00
Hoops—1 to 2 inch	3	@ 3 00
Sheet—No 10 to 14 G	2 65	@ 2 75
Galvanized, No 26 G	6 00	@ 9 50
LEAD—Pig, par livre	5¼	@
Sheet, par livre	....	@ 7⅛
STEEL NAILS—10d, 60d casis	....	@ 2 25
Iron nails	....	@ 2 15
OAKUM—Navy	....	@ 9 00
United States Navy	....	@ 8 00
Best	....	@10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75	@ 3 75
Avery, steel	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	....	@ 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	....	@ 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	....	@ 3 00
Double plows, Allemon's, No ⅜ to 1, each	25 00	@30 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 2/3	4⅛	@ 5
ROPE—Sisal, ⅛ in. and larger, basis	9⅛	@ 10⅛
Manila	11	@ 12
Cotton, 3.16 et ⅛	14	@ 15
SPADES—Ames'	10 50	@12 00
Rowlands	6 00	@ 7 00
SHOVELS—Ames'	6 00	@10 00
Rowlands	6 00	@ 7 00
SWEET IRON—7 to 12x⅛ to 5/16	3⅛	@ 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches.	....	@12 50
I. C., do	....	@ 9 50
1x14x20	....	@ 7 00
I. C., 1x14x20	....	@ 5 50
Block, par livre	28	@ 30
TURPENTINE—Par gallon	....	@ 38
VISES—Peter Wright's	....	@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	....	@
ZINC—Sheet, par livre	6⅛	@ 4½
SHOT—Drop	....	@ 1 35
Buck, 25 liv. bags	....	@ 1 60
POWDER—25 liv. kegs	....	@ 5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1.	$14 00	Plank No 1	$12 50
No 2	13 00	No 2	12 00
No 3	11 00	No 2	11 50
Scantling No 1.	15 50	Flooring No 1	16 00
No 2	11 50	No 2	15 00
No 3	9 00	No 3	13 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	11 50	No 2	9 50
No 3	11 00		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 4	8 50

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling, No 1	25 00
No 2	18 00	No 2	16 00
No 3	15 50	No 3	12 00
Weath Bds No 1	15 50	Boards, No 1	18 50
No 2	15 00	No 2	16 00
Boards No 3	....	No 3	12 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	No 4	17@25
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER

No 1	12	No 2	10 cts
No 3	8½ cts		
Mahogany timber		5 00@	7 50
Cedar timber		5 00@	7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché.			
Oak lumber		20 00@	25 00
Shingles		3 50@	4 00
Laths, per 1000		1 75@	1 85
Alabama lime		95@	1 05
Cement domestic		1 25@	2 00
Cement, imported		2 75@	3 00
Slate		6 00@	6 25
BRICK—Lake and I. C. R. R.		8 00@	9 00
Paving		9 00@	10 50
Ordinary		7 00@	8 50
Sand		20@	25
Shells, small		....@	40
Shells, large		1 25@	1 50
Plaster, calcined		1 70@	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	2	@ 3⅛
fair to common	2	@ 2⅛
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	14 00	@16 00
2me qualité, par tête	10 00	@13 00
Vaches communes et vieilles	9 00	@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00	@ 6 00
2me qualité, par tête	3 00	@ 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00	@ 9 00
2me qualité, par tête	6 00	@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4⅛	@ 5
Fair Ouachita par liv. gross	4⅛	@ 4½
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	50 00	@90 00
2me qualité, par tête	30 00	@50 00

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,871—John P. Gaspard vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John P. Gaspard soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, à son bureau No 82 rue Douane, le SAMEDI, 26me jour de mai 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens, dudit pétitionnaire soient suspendues et que F. D. King, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1888.

Signé : W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier
22 avril—3f en 26 mai

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Les "fast limited trains" de cette ligne font un trajet rapide de plusieurs heures de moins que toute autre ligne allant à Cincinnati et autres villes de l'Est.

Deux trains solides tous les jours—Nouvelle-Orléans à Cincinnati, Lexington, Chattanooga et Birmingham.

Comparez notre tableau avec celui des autres lignes.

	No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép Nlle-Orléans	5:00 p. m.	9:00 p. m.
Arr. Meridian	10:20 p. m.	4:00 a. m.
Arr. St. Louis		7:20 a. m.
Arr. Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:10 a. m.
Arr. Birmingham	3:20 a. m.	11:25 a. m.
Arr. Attalla	5:25 a. m.	1:55 p. m.
Arr. Chattanooga	8:30 a. m.	6:20 p. m.
Arr. Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr. Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr. Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

Nouvelle-Orléans à Cincinnati 25 1/2 heures.

Nouvelle-Orléans à Washington, New York, Boston, Baltimore, Philadelphie et autres principales villes—un train en avance sur toute autre ligne en concurrence.

Bureau pour les billets—34 rue St-Charles
J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, Nlle-Orléans.
1er mars 4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée,	Départ.
No 1 Fast mail 9 00 A. M	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express 6:25 P. M	No 4 Express 8:00 A M
No 5 Baton Rouge acc'dation 10 00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3.45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well ; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R.R. ; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour l'Est ; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ..... 7:15 am	Atlantic Express, daily ..... 6:10 pm
San Antonio Express, daily ..... 7:20 pm	New Orleans, Express, daily ..... 8:05 am

Chars-dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DEPARTEMENT EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et baggages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIERE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIEME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés, c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, ainsi qu'aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports, connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis à la sanitation maritime et telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine simplement pour l'inspection et la désinfection des navires, soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIEME JOUR D'AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé de l'Etat ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date, tous navires partant sous le coup de la quarantaine seront détenus ainsi qu'il est pourvu plus loin.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Bâton Rouge, ce 4me jour d'avril, de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur :
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention :

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agent et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se dépouillent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers seront surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une fabrique délicate car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement ladite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

7 avril—

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 19 mai.
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 26 mai
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 2 juin.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) .... $80 et $100
Deuxième classe $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $88.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64 50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais, ou Boulogne et Douvres—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 23 mai, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants

KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.

Le steamer

NEW ORLEANS, Capt. Halsey.

partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine	$40
Entrepont	20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 8 mai 1888, quittera Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5:30 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix, aller et retour .... 50 cents.
Prix, (Jours d'excursion, aller et retour, à tous les points .... 50 cents.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis

W. G. COYLE, Agent,
6 mai— No. 47 rue Carondelet.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de la Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques de l'incendie	$185,875 30	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivière	4,703 65	
Total des primes	$197,156 02	
Moins les primes non échues	54,874 00	
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	3,078 48	
Sur risques de rivières	1,523 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13—	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeuble	$252,327 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,939 96
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi e 13me jour de mois de juin 1887.

N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix.	Jos A. Shakspeare.
M. W. Smith	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle	Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins,	D. Fatjo,
Paul Fourchy,	U. Bassetti,
	Alden McLellan

L'annuaire de Soards.— Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels entraîne sa publication ; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, il aurait à en faire la demande, par carte postale autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887 :

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,495 26	
		$269,098 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—Pertes par le feu	$212,092 25	
Pertes maritimes	9,207 22	
Pertes de rivières	6,945 85	
Pertes payées	$228,246 13	
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat et de ville	8,306 20	
Donations charitables	848 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	970 28	
Babcocks et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	26,714 56	
Profits et pertes	986 81	
		$297,663 69
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payés en sus du revenu		$92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 75
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,529 96
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3,167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59,502 73	
		$ 62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.

(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.

A. SCHREIBER.
H. LAROUSSINI.
P. POUTZ
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	E. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBEY,	P. POUTZ,
C. T. DUGAZON,	GUST. PITOT,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
H. GALLY,	CHAS. E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS,	JULES TUYES.

18 janv—1a

21me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887 :

Primes sur incendie	$182,534 79	
Primes sur mers	3,229 87	
Primes sur rivières	1,189 34	
Totales primes		$187,954 00
A ajouter : Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33,077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers	3,138 61	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	5,923 77	
		$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50—	$89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 33
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. H. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BEAUGH,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes :

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et le délai dans lequel les dites paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No [illegible] rue Canal.

CHEVAUX ET MULETS.

[illegible]